

ENTRETIEN AVEC

GÉRARD MAGNIN, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL D'ENERGIE-CITÉS

Plus de 400 représentants d'autorités locales européennes se sont retrouvés à Bruxelles du 22 au 24 avril à l'occasion du rendez-vous annuel des réseaux de villes Energie-Cités et Climate Alliance, co-organisé avec la Région Bruxelles-Capitale. Une réunion qui suit celle de février dernier, quand une toute nouvelle Convention des maires a engagé ses adhérents à atteindre les objectifs du Paquet Energie Climat (cf. *Enerpresse* n° 9755). La conférence d'avril, intitulée «3 x 20 : A nous de jouer» faisait référence à l'importance de l'action locale pour atteindre les objectifs énergétiques et climatiques de l'Union européenne. Notre correspondant particulier à Bruxelles a rencontré à cette occasion Gérard Magnin, délégué général d'Energie-Cités.

Question - Une manière de mieux consommer l'énergie est de revoir les questions urbaines, mais en fait, cela n'a pas été fait jusqu'à maintenant. Comment pensez-vous que cela doit évoluer ?

Gérard Magnin - Cela n'a pas été fait au niveau communautaire car c'est aussi une question de subsidiarité. Mais cela n'a pas été fait la plupart du temps au niveau national non plus dans les différents pays. Si on recentre l'organisation de la ville ou des quartiers des villes autour des modes de déplacement pour effectuer les tâches/activités quotidiennes, on aura déjà fait des progrès. Il s'agit souvent de seulement redistribuer l'espace de voiries, qui pour l'instant forment autant de barricades entre les gens qu'il y a de routes. Il faut revenir vers le bon sens qu'on a fini par oublier.

Question - Est-ce une question politique ou la politique n'a-t-elle rien à voir là-dedans ?

Gérard Magnin - Je serais bien en peine de dire, dans les maires qui sont engagés et dans les différents exemples que je donne, si une tendance se dégage ou non selon la couleur politique. Car on a des cas très différents. On peut dire qu'il y a une certaine continuité à partir du moment où certains processus sont engagés. Prenons le cas de Fribourg. Aujourd'hui le maire est «vert» et précédemment il était conservateur. Le conseil municipal a eu toutes les variétés possibles, mais quand les processus sont engagés ils sont poursuivis. Je n'ai

pas d'exemple où, après un changement municipal, on soit revenu en arrière car chacun a pris goût aux améliorations. Souvent, le point de départ est lancé par des pionniers à la marge du système car toute innovation vient rarement du cœur du système. Mais la capacité de faire reconnaître l'action des pionniers par ceux qui tiennent vraiment les rênes, et donc qui récupèrent cette idée des pionniers, signe le succès : quand c'est récupéré, c'est gagné.

Question - Il y a eu un problème avec la taille des villes à la Convention des Maires, car au début, la Commission voulait limiter l'adhésion à une certaine taille, mais maintenant toutes sortes de villes sont entrées. N'est-ce pas farfelu d'accepter n'importe quelle taille de ville ?

Gérard Magnin - Tout au début, la première fois que le concept de Convention des Maires est apparu dans le plan d'action pour l'efficacité énergétique, il était effectivement question des 25 plus grandes villes. C'est peut-être la réaction première de la Commission qui préfère toujours s'adresser à un petit nombre avec un grand poids plutôt qu'à un plus grand nombre. Faut-il partager un projet avec toute la société ou de s'adresser à une petite partie d'entre elle ? Partager un projet avec la société n'est pas très commun au niveau des institutions communautaires mais c'est ce dont on a besoin. Comment redonner du cœur à l'Europe si on ne partage pas de projets ? On doit s'adresser à tous les maires quelle que soit la taille de leur ville. On a déjà des villages de 400 habitants qui sont autonomes en énergie. Les cas sont différents mais chacun à son niveau peut apporter quelque chose, certes avec une contribution plus ou moins importante. Chacun a son rôle à jouer quelque soit sa taille et nous souhaitons nous adresser à tous. Les questions énergétiques sont avant tout sociétales. Aussi, plus les décideurs sont impliqués et meilleure sera la conscience collective en Europe.

Question - Quelle est vraiment la valeur ajoutée de cette Convention des Maires sachant que d'autres initiatives de ce type existent déjà (Climate Alliance, C40...) ?

Gérard Magnin - C'est grâce au fait qu'il y a eu toutes ces initiatives que l'idée est devenue crédible. Ce qui manquait à ces initiatives jusqu'à présent, en particulier pour les questions énergétiques et climatiques, c'est qu'en ces matières on

parle de négociations internationales, d'échange de droits d'émission, de sécurité d'approvisionnement, etc. Mais qu'est ce que ça signifie pour les gens ? Il y a eu des actions à caractère technique s'adressant aux autorités locales. Mais ce qui a manqué jusqu'à présent, c'est une action qui catalyse la question politique et qui fasse finalement que la Commission accepte de passer par-dessus un certain risque d'entorse au principe de subsidiarité pour s'adresser directement aux autorités locales. On avait besoin d'une étincelle pour faire prendre la mayonnaise. Le potentiel local est énorme. Et les maires qui étaient là à la signature ont tous eu le sentiment d'appartenir à un mouvement qui convergeait. Leurs premières remarques en sortant ont été qu'ils se sentaient plus forts car entourés. L'idée est de donner de l'appétence à tout cela, de l'intérêt, le sentiment qu'on participe à un mouvement européen. Ceci sont des éléments qui ne sont pas dans la sphère du rationnel mais de l'émotionnel. Et c'est surtout l'émotionnel qui fait l'histoire.

Question - Quel est le poids du local face au national ou à l'européen ?

Gérard Magnin - Qui est en première ligne ? Ce sont les maires en rapport avec leurs populations, qui doivent les convaincre que c'est meilleur pour elles et qui avant leur prochain mandat doivent avoir eu un retour positif. C'est toujours le maire qui prend le risque politique. Il faut reconnaître la crainte et le courage de tous ceux qui ont transformé leur ville grâce à ces tramways, la repiétonisation, la résurrection du vélo dans la ville, etc. On s'aperçoit que pendant 30-40 ans, en dehors de certaines villes en Europe, le vélo avait disparu des villes et qu'aujourd'hui le vélo revient comme un mode de déplacement et pas simplement un moyen d'expression extérieur d'écologisme : cela augure de nouveaux développements. Ces questions sont toutes des questions locales et on ne fera rien de significatif sans cela. Comme le niveau local s'est engagé beaucoup plus que le niveau national sur ces questions-là, le niveau national a repris la plupart du temps grand nombre d'initiatives locales : par exemple, la Directive européenne sur les énergies renouvelables, venue d'Allemagne. Au final, on s'aperçoit que la force du local est beaucoup plus grande qu'on ne l'imagine car on a besoin d'offrir la preuve aux autorités nationales et européennes que d'autres choses sont possibles. Et c'est quand on a démontré que quelque chose était possible qu'on peut le généraliser : l'inventivité ne va jamais ou très rarement venir de bureaux centraux d'administration.

Question - C'est très intéressant, car on redessine la subsidiarité : le meilleur niveau pour réaliser les objectifs 20-20-20 serait le niveau local...

Gérard Magnin - C'est une nouvelle lecture de la subsidiarité formelle, qui n'est pas coincée dans la subsidiarité formelle, mais qui reprend en compte la subsidiarité réelle. Du point de vue énergétique, la subsidiarité réelle, c'est trouver les solutions locales en premier, c'est-à-dire réduire les consommations, trouver les ressources endogènes du système et, de façon concentrique, aller chercher ensuite plus loin ce qu'on n'a pas. C'est vrai que ce processus-là est une partie du discours européen mais il est contradictoire en partie avec le marché intérieur et les grands réseaux interconnectés. Soit on part d'un système et on repense le système énergétique à partir des besoins, soit on continue de penser le système depuis l'offre avec des grands châteaux d'eau électriques et des grands réseaux. Les deux options ne sont que partiellement compatibles. Le défi de la subsidiarité énergétique est donc de trouver comment résoudre cette équation énergétique. On est vraiment dans la subsidiarité réelle mais la subsidiarité formelle empêche parfois de voir la vie comme elle est normalement.

Question - Quel a été le rôle du Commissaire européen à l'Energie Andris Piebalgs ?

Gérard Magnin - C'est la première fois qu'il y a un commissaire européen à l'Energie qui se préoccupe de la question locale ou qui même prend en considération la dimension locale. Jusqu'à présent, on a eu de la politique européenne, mais avec une absence d'articulation sur les questions concrètes. Andris Piebalgs, c'est quelqu'un qui, peut-être aussi par son passé professionnel, son humanité, est sensible à des questions pratiques, locales. C'est la première fois que cela s'est produit. Et là, il a eu rôle déterminant pour la Convention des Maires, car sans son implication personnelle jamais ce projet n'aurait vu le jour.

Question - Pourtant ça a l'air tellement évident...

Gérard Magnin - Beaucoup de choses apparaissent beaucoup plus évidentes après leur premier succès car on est dans des sociétés, dans des systèmes où la prise de risques devient rare dans les institutions.

Correspondance particulière à Bruxelles